Accusé de réception en préfecture
092-451576656-20261014-CA462026-DE
Reçu le 16/10/2026

Vallée Sud
HABITAT
Grand Paris

N° CA-46/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026**

Le 14 octobre 2026 à 15h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 02 octobre 2026, se sont réunis en salle du 9ème étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Patrice RONCARI, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI (à partir du point n°2), Christophe RENDU, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Christine QUILLERY à Sandrine DANDRE, Véronique DE LA TOUANNE à Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Jacqueline MINASSIAN.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Etaient absents avec voix délibérative : Michel VENEAU, Administrateur représentant les *collecteurs en cours de désignation par Action Logement Services.*

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Claire GERAUD, Responsable Contrats d'exploitation / Maintenance ; Thibaut COZ, CELLANCE.

Objet : Désignation d'un représentant de Clamart Habitat au sein de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du Territoire Vallée Sud - Grand Paris et de son suppléant.

N° CA-46/2026

VALLÉE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 OCTOBRE 2026

DÉLIBERATION

Objet : Désignation d'un représentant de Clamart Habitat au sein de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du Territoire Vallée Sud - Grand Paris et de son suppléant.

Le Conseil d'Administration,

Vu le décret n° 2008-556 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des Offices Publics de l'Habitat,
Vu la délibération n°35/2017 du 20 décembre 2017, actant le rattachement de l'Office au Territoire Vallée Sud - Grand Paris,
Considérant que depuis la loi du 27 janvier 2017 relative à l'Egalité et à la Citoyenneté, l'EPT Vallée Sud – Grand Paris a l'obligation de mettre en place, sur son territoire, une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et de procéder à l'élaboration d'une Convention Intercommunale des Attributions (CIA),
Considérant que la CIL comprend 35 membres et qu'elle est composée de trois collèges :

- Collège 1 : représentants des collectivités territoriales (12 sièges),
- Collège 2 : représentants des professionnels et réservataires intervenant dans le champ des attributions de logements sociaux (18 sièges),
- Collège 3 : représentants des usagers ou des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement (5 sièges).

Considérant Vallée Sud Habitat, par délibération du 27 mai 2026 du Conseil Territorial, a été désigné pour siéger au sein du Collège 2 de la CIL,
Vu la délibération N°CT2026/066 du Conseil de Territoire en date du 27 mai 2026,
Considérant que l'installation d'un nouveau conseil d'administration, en date du 10 juin 2026, entraine la désignation à nouveau des membres de la CIL.
Considérant qu'il convient donc de désigner un membre titulaire et un suppléant pour représenter Vallée Sud Habitat au sein de la CIL.
Entendu l'exposé du Président,

Après avoir voté, par scrutin public, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1 :
Sont candidats :

- Titulaire : Sandrine DANDRE
- Suppléant : Anthony REYNAUD

Article 2 :
Sont désignés :

- Titulaire : Sandrine DANDRE
- Suppléant : Anthony REYNAUD

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Reçue en Préfecture le 16 octobre 2026
Certifiée exécutoire le 20 octobre 2026
Publiée ou notifiée le 20 octobre 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Véronique ALBERT
Directrice Générale